



Instructions d'installation du GDL® 40

A propos du GDL 40

L'antenne GDL 40 affiche des données météo GSM sur les traceurs Garmin compatibles de votre réseau NMEA 2000®. Le GDL 40 communique avec les antennes de téléphonie mobile à proximité, de manière à obtenir des données météo quotidiennes achetées directement à partir d'un traceur Garmin, en fonction de vos besoins.

Contactez le service d'assistance produit de Garmin

Contactez l'assistance produit de Garmin pour toute question concernant ce produit.

- Rendez-vous sur le site www.garmin.com/support.
- Appelez le (913) 397 8200 ou le (800) 800 1020.

Enregistrement et activation du GDL 40

Il est nécessaire d'activer le GDL 40 sur Internet avant d'installer celui-ci sur votre bateau. Au cours du processus d'activation, vous serez invité à indiquer le numéro de la carte bancaire qui sera utilisée chaque fois que vous achèterez un pass météo d'une journée directement à partir du traceur.

1. Notez l'ID de l'appareil et le numéro de série (S/N) de votre GDL 40 dans les champs ci-dessous.

Ces numéros figurent sur un autocollant apposé sur l'antenne, ainsi qu'à l'extérieur de l'emballage.

ID de l'appareil

Numéro de série (S/N)

2. Visitez le site Web à l'adresse suivante : <http://my.garmin.com>.
3. Effectuez l'une des actions suivantes :
 - Connectez-vous à votre compte myGarmin.
 - Si vous ne disposez pas encore d'un compte myGarmin, créez-en un.
4. Cliquez sur le lien pour enregistrer votre produit.

5. Suivez les instructions présentées à l'écran. Une fois l'enregistrement et l'activation de l'antenne effectués, vous avez la possibilité d'acheter un pass météo d'une journée selon vos besoins, directement à partir du traceur.

Installation de l'antenne GDL 40

MISE EN GARDE

Portez toujours des lunettes de protection, un équipement antibruit et un masque anti-poussière lorsque vous percez, coupez ou poncez. Lorsque vous percez ou coupez, commencez toujours par vérifier la nature de la face opposée de l'élément.

Éléments fournis

Avant d'installer le périphérique, vérifiez que l'emballage contient les éléments suivants. S'il manque certaines pièces, contactez immédiatement votre revendeur Garmin.

- Antenne GDL 40
- Support de fixation à plat pont
- Support de fixation sur rotule
- Support de fixation sous le pont
- Trois vis autoperceuses M4
- Vis de réglage M3
- Connecteur en T NMEA 2000
- Câble de dérivation NMEA 2000
- Instructions d'installation, modèle de montage à plat pont et formulaire d'enregistrement

Outils requis

- Perceuse et forets
- Foret aléueur (pour montage sur fibre de verre)
- Scie sauteuse (pour le perçage du trou de montage à plat pont)
- Tournevis (vis pour le montage à plat pont)

Équipement facultatif

- Mastic d'étanchéité
- Vis autoperceuses M4 de longueur inférieure à 25 mm (1 po) en fonction de l'épaisseur de la surface, lors de certains montages sous le pont ([page 4](#))
- Composants réseau NMEA 2000 supplémentaires ([page 5](#))
- Antenne GSM externe, câble d'antenne et convertisseur de connecteur ([page 5](#))

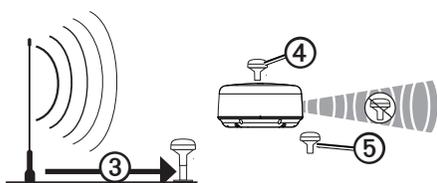
Montage de l'antenne

Vous pouvez monter l'antenne GDL 40 à plat pont (page 2), la fixer à une rotule standard (page 3) ou l'installer sous un pont en fibre de verre (page 4).

Remarques relatives à l'emplacement de montage

Pour assurer la meilleure réception possible, tenez compte de ces considérations lors du choix d'un emplacement de montage.

- Montez l'antenne à un endroit offrant une vue totalement dégagée sur le ciel.
- Placez l'antenne à un endroit où la structure du bateau, un radar ou un mât ne lui feront pas d'ombre ①.
- Les emplacements de montage élevés offrent une meilleure réception.



- N'installez pas l'antenne à proximité de sources d'interférences électromagnétiques ②, comme le moteur ou d'autres gros composants électroniques du bateau.
- Installez l'antenne à au moins 1 m (3 pi) de la trajectoire d'un faisceau radar ou d'une antenne radio VHF ③.
 - Il est préférable d'installer l'antenne au-dessus de la trajectoire du faisceau radar ④.
 - Il est acceptable d'installer l'antenne sous la trajectoire du faisceau radar ⑤.
- Installez l'antenne à au moins 15 cm (5,9 po) d'un compas magnétique afin d'éviter toute interférence.

Vérification d'un emplacement pour le montage

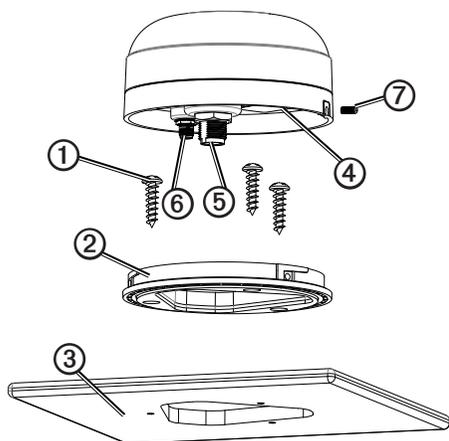
1. Sélectionnez un emplacement pour le montage (page 2).
2. Fixez temporairement l'antenne à l'emplacement sélectionné.
3. Testez le fonctionnement correct de l'antenne sur le traceur.
4. Si vous constatez une interférence avec d'autres appareils électroniques, essayez un emplacement différent.
5. Répétez les étapes 3 et 4 jusqu'à ce que vous ayez trouvé un emplacement où l'antenne fonctionne correctement.

Après avoir testé son fonctionnement, montez définitivement l'antenne à cet emplacement.

Montage de l'antenne à plat pont

1. Sélectionnez un emplacement pour le montage de l'antenne et vérifiez qu'elle fonctionne correctement à cet emplacement (page 2).
2. Ajustez le modèle de montage à plat pont et assurez-vous que l'emplacement choisi est adapté au montage de l'antenne (page 2).
3. Retirez la protection adhésive au dos du modèle et appliquez-le à l'emplacement choisi.
4. Utilisez un foret de 3,2 mm ($1/8$ po) pour percer les trois trous d'implantation indiqués sur le modèle.
REMARQUE : si vous montez l'antenne sur de la fibre de verre, il est recommandé d'utiliser un foret aléateur pour percer un trou contre-alésé dans la couche supérieure plastifiée (sans percer plus profond), afin d'éviter que la couche plastifiée ne se fissure lorsque les vis sont serrées.
5. Utilisez un foret de 10 mm ($3/8$ po) pour percer un premier trou afin d'y insérer la lame de la scie sauteuse, comme indiqué sur le modèle.
6. Utilisez une scie sauteuse pour percer le trou central comme indiqué sur le modèle.

- Utilisez les trois vis M4 ① pour fixer le support de fixation à plat pont ② à la surface de montage ③.



- Assurez-vous que le grand joint est fixé au bas de l'antenne ④.
- Acheminez un câble de dérivation NMEA 2000 par le trou central et connectez-le à l'antenne ⑤.
- Si vous utilisez une antenne GSM externe (page 5), acheminez le câble de l'antenne via l'orifice central et branchez-le à l'antenne GDL 40 ⑥.
- Placez l'antenne sur le support de fixation à plat pont et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour la bloquer.
- Fixez l'antenne au support de fixation à l'aide de la vis de réglage M3 ⑦.
- Tenez le câble de dérivation NMEA 2000 éloigné de toute source d'interférences électroniques.
- Branchez l'antenne à votre réseau NMEA 2000 (page 5).

Montage de l'antenne sur rotule

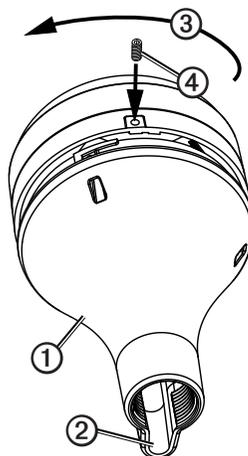
Le support de fixation sur rotule vous permet d'installer l'antenne sur une rotule standard (non fournie). Une rotule filetée standard présente les caractéristiques suivantes :

- Un diamètre externe (DE) de 1 pouce
- 14 filetages par section de 1 pouce

REMARQUE : les antennes GSM externes ne sont pas compatibles avec le support de fixation sur rotule (page 5).

Montage de l'antenne en faisant passer le câble à l'extérieur de la rotule

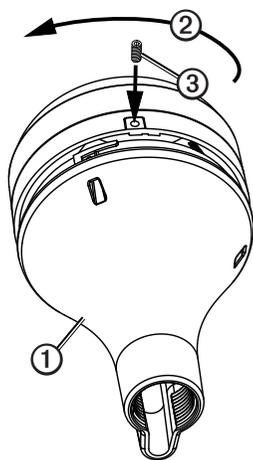
- Sélectionnez un emplacement pour le montage de l'antenne et vérifiez qu'elle fonctionne correctement à cet emplacement (page 2).
- Faites passer un câble de dérivation NMEA 2000 à travers le support de fixation sur rotule ①.



- Placez le câble dans la fente verticale ② le long de la base du support.
- Vissez le support sur une rotule standard (non fournie).
Ne serrez pas le support outre mesure.
- Connectez le câble de dérivation NMEA 2000 à l'antenne.
- Placez l'antenne sur le support de fixation et tournez-la ③ pour la bloquer.
- Fixez l'antenne au support de fixation à l'aide de la vis de réglage M3 ④.
- Fixez la rotule au bateau, si ce n'est déjà fait.
- Tenez le câble de dérivation NMEA 2000 éloigné de toute source d'interférences électroniques.
- Branchez l'antenne à votre réseau NMEA 2000 (page 5).
- Une fois l'antenne installée sur la rotule, comblez la fente verticale du câble à l'aide d'un mastic d'étanchéité (facultatif).

Montage de l'antenne en faisant passer le câble par la rotule

1. Sélectionnez un emplacement pour le montage de l'antenne et vérifiez qu'elle fonctionne correctement à cet emplacement (page 2).
2. Positionnez de façon temporaire une rotule standard (non fournie) à l'emplacement de montage que vous avez choisi (page 2).
3. Marquez le centre approximatif de la rotule.
4. A l'emplacement marqué, utilisez un foret de 19 mm ($\frac{3}{4}$ po) pour percer un trou afin de permettre le passage du câble.
5. Fixez la rotule au bateau (matériel non fourni).
6. Vissez le support de fixation sur rotule ① à la rotule.
Ne serrez pas le support outre mesure.



7. Faites passer un câble de dérivation NMEA 2000 à travers le support de fixation sur rotule et la rotule et branchez le câble à l'antenne.
8. Placez l'antenne sur le support de fixation et tournez-la ② pour la bloquer.
9. Fixez l'antenne au support à l'aide de la vis M3 fournie ③.
10. Tenez le câble de dérivation NMEA 2000 éloigné de toute source d'interférences électroniques.
11. Branchez l'antenne à votre réseau NMEA 2000 (page 5).
12. Une fois l'antenne installée sur la rotule, comblez la fente verticale du câble à l'aide d'un mastic d'étanchéité (facultatif).

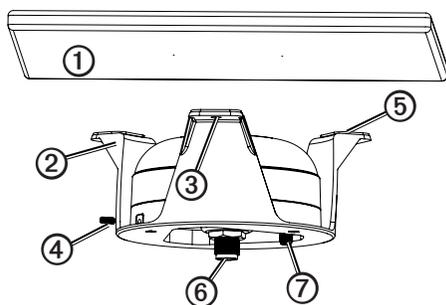
Montage de l'antenne sous le pont

AVIS

Lors du choix d'un emplacement pour l'installation du support de fixation sous le pont, assurez-vous que les vis fournies ne sont pas trop longues pour l'épaisseur de la surface. Si les vis ne sont pas adaptées à la surface, vous devez fournir la longueur de vis M4 correcte pour éviter d'endommager le dessus de la surface de montage.

L'antenne peut être montée sous une surface en fibre de verre. L'antenne ayant des difficultés pour acquérir les signaux à travers le métal, il est conseillé d'utiliser le support de fixation sous le pont sous une surface en fibre de verre.

1. Identifiez un emplacement pour le montage sur la surface en fibre de verre ① et vérifiez le fonctionnement de l'antenne à l'emplacement choisi (page 2).



2. En utilisant le support de fixation sous le pont ② comme modèle, marquez l'emplacement de trois trous d'implantation ③ sur la surface.
3. Utilisez un foret de 3,2 mm ($\frac{1}{8}$ po) pour percer les trois trous d'implantation marqués.
4. Placez l'antenne dans le support et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour la bloquer.
5. Fixez l'antenne au support à l'aide de la vis M3 fournie ④.
6. Retirez le film de protection des éléments adhésifs ⑤ sur le support de fixation sous le pont.
7. Vérifiez l'alignement du support sur les trous d'implantation, et faites adhérer le support de fixation sous le pont sur la surface.
8. Fixez le support à la surface à l'aide de vis de la longueur appropriée.
9. Connectez un câble de dérivation NMEA 2000 à l'antenne ⑥.
10. Si vous utilisez une antenne GSM externe (page 5), reliez-la à l'antenne GDL 40 ⑦.

11. Tenez le câble de dérivation NMEA 2000 éloigné de toute source d'interférences électroniques.
12. Connectez l'antenne à votre réseau NMEA 2000 (page 5).

Connexion de l'antenne GDL 40 à un réseau NMEA 2000

Si le NMEA 2000 ne vous est pas familier, consultez le chapitre « Concepts fondamentaux sur le réseau NMEA 2000 » du *Référentiel technique pour les produits Garmin NMEA 2000* pour plus d'informations. Visitez le site www.garmin.com/garmin/cms/us/onthewater/nmea2000 et cliquez sur le lien **Manuals**.

1. Si vous ne disposez pas déjà d'un réseau NMEA 2000 sur votre bateau, créez-en un. Vous pouvez vous procurer les câbles et connecteurs requis auprès de www.garmin.com/marine ou de votre revendeur de produits marine habituel.
2. Reliez l'antenne à votre réseau NMEA 2000 à l'aide du câble de dérivation NMEA 2000 et d'un connecteur en T.

Si le câble de dérivation de 6 m (19,5 pi) fourni n'est pas assez long, ajoutez une rallonge à la dorsale NMEA 2000 conformément aux directives NMEA 2000.

REMARQUE : si vous n'avez pas encore enregistré votre GDL 40 (page 1), vous devez éteindre puis rallumer le réseau NMEA 2000 une fois la procédure d'enregistrement terminée.

Installation d'une antenne GSM externe

Dans certains cas, il est possible d'augmenter la portée de réception de l'antenne GDL 40 en la reliant à une antenne GSM externe certifiée (vendue séparément).

REMARQUE : les antennes GSM externes ne sont pas compatibles avec le support de fixation sur rotule (page 3).

Antennes GSM certifiées

- Digital Antenna 295-PW (antenne multibande de 18 pouces, blanche)
- Digital Antenna 861-CW (antenne multibande de 30 pouces, blanche)
- Digital Antenna 861-CB (antenne multibande de 30 pouces, noire)

Câbles et connecteurs certifiés

- Câble Digital Antenna PowerMax™, numéro de référence DA240-30NM
- Adaptateur de connecteur radio SubMiniature version A (SMA) mâle à Mini-UHF femelle
 - Bomar Interconnect, numéro de référence 9316505
 - Amphenol® Connex, numéro de référence 242116

Connexion d'une antenne GSM externe au GDL 40

1. Montez l'antenne GSM conformément aux instructions du fabricant.
2. Branchez le câble de l'antenne à l'antenne GSM à l'aide du connecteur mâle de type N.
3. Connectez l'adaptateur SMA/Mini-UHF au connecteur Mini-UHF du câble de l'antenne.
4. Une fois l'adaptateur en place, branchez le câble de l'antenne au connecteur SMA situé au bas de l'antenne GDL 40.

Configuration du GDL 40 pour utilisation avec une antenne GSM externe

Si vous connectez une antenne GSM externe au GDL 40, vous devez indiquer que vous souhaitez utiliser cette antenne au lieu de l'antenne interne du GDL 40.

1. Sur un traceur connecté au réseau NMEA 2000, sélectionnez **Configurer** > **Communications** > **Configuration NMEA 2000** > **Liste des périphériques** > **GDL 40** > **Configurer** > **Antenne GSM**.
2. Sélectionnez **Externe**.

Mise à jour du logiciel du traceur

Une fois l'installation de l'antenne GDL 40 terminée, mettez à jour le logiciel de votre traceur Garmin vers la version la plus récente.

1. Visitez le site www.garmin.com/support/software/marine.html.
2. Sélectionnez le pack de mise à jour correspondant à votre configuration réseau.
3. Suivez les instructions présentées à l'écran.

Caractéristiques techniques

Spécifications physiques

Caractéristique	Valeur
Taille	Diamètre × Hauteur : 91,6 × 49,5 mm (3 19/32 × 1 15/16 po)
Boîtier	Alliage plastique résistant aux chocs hermétiquement fermé, étanche conformément aux normes IEC 529 IPX7
Plage de températures	De -15 °C à 70 °C (5 °F à 158 °F)
Distance de sécurité du compas	15 cm (5,9 po)

Alimentation électrique

Caractéristique	Valeur
Alimentation en entrée	9–16 V CC
Utilisation	2,25 W max.
Numéro d'équivalence de charge/LEN NMEA 2000	3 (150 mA)

Données PGN NMEA 2000

Emettre	
059392	Reconnaissance ISO
060928	Réclamation d'adresse ISO
126208	NMEA – Fonction de groupe de commande/de requête/d'acceptation
126464	Fonction de groupe de liste PGN de transmission/d'émission
126992	Heure et date système
126996	Informations produit

Recevoir	
059392	Reconnaissance ISO
059904	Requête ISO
060928	Réclamation d'adresse ISO
126208	NMEA - Fonction de groupe de commande/de requête/d'acceptation

Informations sur les bulletins météo

L'antenne GDL 40 reçoit et permet d'afficher les données météo suivantes sur les traceurs Garmin compatibles. Les données météo sont publiées sous forme de bulletins diffusés à intervalles définis, comme détaillé dans le tableau suivant.

Données météo	Intervalle de diffusion
Prévisions par ville	Toutes les 15 minutes
Infrarouge satellite (haut des nuages)	Toutes les 30 minutes
Avertissements : comté	Toutes les 15 minutes
Avertissements ouragans	Toutes les 15 minutes
Foudre	Toutes les 15 minutes
Avertissements maritimes	Toutes les 15 minutes
Avertissements côtiers	Toutes les 15 minutes
Rapports METAR	Toutes les 15 minutes
Radar météo (NEXRAD)	Toutes les 15 minutes
Surface de la mer	Toutes les 30 minutes
Bouées météo	Toutes les 15 minutes
Vents	Toutes les 30 minutes

Informations importantes relatives au produit et à la sécurité

AVERTISSEMENT

Ce produit, son emballage et ses composants contiennent des produits chimiques considérés par l'Etat de Californie comme vecteurs de cancers, d'anomalies congénitales ou de troubles de la reproduction. Cet avis est fourni conformément à la Proposition 65 de l'Etat de Californie. Pour toute question ou pour plus d'informations, consultez notre site Web à l'adresse www.garmin.com/prop65.

AVIS

Pour éviter d'endommager le périphérique, le bus NMEA 2000 qui l'alimente doit être protégé par un fusible de 3A.

Conformité avec la réglementation FCC

Ce périphérique est conforme à la section 15 des dispositions de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux conditions suivantes : (1) ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce produit ne contient aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur. Seul un centre de service agréé est habilité à effectuer les réparations nécessaires. Des réparations ou modifications non autorisées pourraient causer des dommages permanents à l'appareil et annuler votre garantie et votre droit à utiliser ce périphérique selon la section 15.

Conformité aux normes d'Industrie Canada

Les périphériques de radiocommunication de catégorie I sont conformes à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Les périphériques de radiocommunication de catégorie II sont conformes à la norme RSS-310 d'Industrie Canada.

This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée

aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux ondes radioélectriques

Cet appareil est conforme à la réglementation FCC relative aux limites d'exposition aux radiations applicables en environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec une distance minimum de 20 cm (7,9 po) entre l'élément radiant et le corps de l'utilisateur.

Cet émetteur ne doit pas être placé ou utilisé en conjonction avec d'autres antennes ou émetteurs.

Déclaration de conformité

Par la présente, Garmin déclare que ce produit est conforme aux principales exigences et autres clauses pertinentes de la directive européenne 1999/5/CE. Pour prendre connaissance de l'intégralité de la déclaration de conformité, rendez-vous sur le site www.garmin.com/compliance.



Contrat de licence utilisateur final

EN UTILISANT LE GDL 40, VOUS RECONNAISSEZ ETRE LIE PAR LES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL DE LOGICIEL. LISEZ ATTENTIVEMENT CE CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS N'EN ACCEPTEZ PAS LES TERMES, VEUILLEZ RENVOYER LE PRODUIT COMPLET A L'ENTITE AUPRES DE LAQUELLE VOUS EN AVEZ FAIT L'ACQUISITION DANS LES 7 JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT INTEGRAL (DANS LE CAS OU LE PRODUIT A ETE ACHETE NEUF).

Garmin Ltd. et ses filiales (« Garmin ») concèdent une licence limitée pour l'utilisation du logiciel intégré à ce périphérique (le « Logiciel ») sous la forme d'un programme binaire exécutable, dans le cadre du fonctionnement normal du produit. Tout titre, droit de propriété ou droit de propriété intellectuelle dans le Logiciel ou concernant le Logiciel est la propriété de Garmin et/ou de ses fournisseurs tiers.

Vous reconnaissez que le Logiciel est la propriété de Garmin et/ou de ses fournisseurs tiers et qu'il est protégé par les lois en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique et par les traités internationaux relatifs au copyright. Vous reconnaissez

également que la structure, l'organisation et le code du Logiciel, dont le code source n'est pas fourni, constituent d'importants secrets de fabrication de Garmin et/ou de ses fournisseurs tiers, et que le code source du Logiciel demeure un important secret de fabrication de Garmin et/ou de ses fournisseurs tiers. Vous acceptez de ne pas décompiler, désassembler, modifier, assembler à rebours, effectuer l'ingénierie à rebours ou transcrire en langage humain intelligible le Logiciel ou toute partie du Logiciel, ou créer toute œuvre dérivée du Logiciel. Vous acceptez de ne pas exporter ni de réexporter le Logiciel vers un pays contrevenant aux lois de contrôle à l'exportation des Etats-Unis d'Amérique ou à celles de tout autre pays concerné.

Garmin fournit les données météo (« Données météo ») de Météo-France (« Météo-France ») sous licence et vous accorde une licence d'utilisation des Données météo en vertu du présent Contrat. Les Données météo n'indiquent que les mesures ou l'évolution la plus probable d'une série d'éléments. Vous reconnaissez par conséquent que ni Garmin ni Météo-France ne peuvent être tenus pour responsables : (i) de l'exactitude des Données météo, que ces dernières soient produites par Météo-France ou n'importe lequel de ses fournisseurs tiers, (ii) d'événements pouvant résulter de votre interprétation et/ou utilisation, directe ou indirecte, des Données météo, et/ou (iii) de la non-disponibilité de données d'observation en cas d'absence ou de délais dans la mise à disponibilité de Données météo produites par et appartenant aux services météorologiques nationaux (NMS), via ECOMET ou EUMETSAT, ou encore via le Global Transmission System (GTS). Vous acceptez en conséquence de ne pas déposer de plainte contre Garmin, Météo-France ou ses fournisseurs tiers dans le cas d'événements liés à l'interprétation des informations contenues dans les Données météo, ou de données incomplètes. Vous reconnaissez en outre avoir été informé de façon exhaustive des restrictions d'utilisation s'appliquant aux Données météo, des exclusions et/ou des limitations de responsabilité relatives à ce type de données, ainsi que de la période de validité des Données météo qui vous sont fournies et/ou affichées. Les Données météo sont fournies « en l'état », sans aucune garantie ni condition, explicite ou implicite, y compris, mais de manière non limitative, les garanties implicites découlant d'un acte de loi ou autre, ou issues d'une procédure de négociation ou d'utilisation commerciale.

Vous acceptez d'assumer tous les risques et les responsabilités liés à l'utilisation du Logiciel et des Données météo, et Garmin et Météo-France rejettent toute responsabilité en cas de dommages, pertes ou blessures résultant de l'utilisation du Logiciel et/ou des Données météo, qu'ils soient directs ou indirects, et que Garmin et/ou Météo-France aient ou non été avisés de ou aient eu connaissance de l'éventualité de tels dommages, pertes ou blessures. Garmin ou Météo-France ne seront en aucun cas responsables, ni envers vous ni envers aucune autre personne ou entité, de dommages compensatoires, indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou exemplaires d'aucune sorte, y compris, mais de manière non limitative, de pertes de revenus ou de profits, ou d'autres types de pertes commerciales ou économiques et ce, même si Garmin ou Météo-France avaient été avisés de l'éventualité de tels dégâts, ou si ces derniers étaient de nature prévisible. Les utilisations ou opérations de Données météo en relation avec tous produits, systèmes, applications ou matériel autres que les périphériques fabriqués par ou pour Garmin sont spécifiquement exclues de la licence comme prévu par le présent Contrat.

Garantie limitée

Ce produit Garmin est garanti contre tout défaut matériel et de fabrication pendant une durée d'un an, à compter de sa date d'achat. Durant cette période, Garmin pourra, à son entière discrétion, réparer ou remplacer tout composant qui s'avérerait défectueux dans le cadre d'un usage normal. Ce type de réparation ou de remplacement ne sera pas facturé au client, qu'il s'agisse des pièces ou de la main-d'œuvre, à condition que le client prenne en charge les frais de port. Cette garantie ne couvre pas : (i) les dommages esthétiques, tels que les éraflures, les rayures et les bosses ; (ii) les consommables, comme les batteries, à moins que le dommage ne soit dû à un défaut matériel ou de fabrication ; (iii) les dommages provoqués par un accident, une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, l'eau, une inondation, un incendie ou toute autre catastrophe naturelle ou cause extérieure ; (iv) les dommages provoqués par des fournisseurs de services non agréés par Garmin ; ou (v) les dommages sur un produit ayant été modifié sans l'autorisation écrite de Garmin. En outre, Garmin se réserve le droit de refuser toute demande de service sous garantie relative à un produit ou service obtenu et/ou utilisé en violation des lois de tout pays.

Ce produit est uniquement une aide à la navigation et il ne doit pas être utilisé à d'autres fins exigeant l'évaluation précise de la direction, de la distance ou de la topographie. Garmin n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des données cartographiques du présent produit.

LES GARANTIES ET RECOURS CONTENUS DANS LE PRESENT DOCUMENT SONT EXCLUSIFS ET ANNULENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, IMPLICITE OU LEGALE, Y COMPRIS TOUTE RESPONSABILITE RESULTANT DE TOUTE GARANTIE DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, QU'ELLE SOIT LEGALE OU AUTRE. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS PARTICULIERS QUI PEUVENT VARIER D'UN ETAT A L'AUTRE.

EN AUCUN CAS, LA SOCIETE GARMIN NE SAURAIT ETRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, SPECIAL, INDIRECT OU CONSECUTIF RESULTANT DE L'UTILISATION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER CE PRODUIT, OU RESULTANT DE DEFAUTS DU PRODUIT. CERTAINS ETATS INTERDISANT L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSECUTIFS, LES RESTRICTIONS SUSMENTIONNEES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER.

Garmin se réserve le droit exclusif de réparer le périphérique ou le logiciel, ou de les remplacer (par un produit de remplacement neuf ou entièrement révisé) ou de proposer le remboursement intégral du prix d'achat à son entière discrétion. CE TYPE DE RECOURS SERA VOTRE RECOURS UNIQUE ET EXCLUSIF POUR TOUTE RUPTURE DE GARANTIE.

Pour bénéficier d'un service sous garantie, contactez votre revendeur agréé Garmin ou appelez le service d'assistance produit de Garmin pour obtenir les instructions relatives à l'expédition du produit, ainsi qu'un numéro de suivi d'autorisation de retour d'article (RMA). Emballez avec soin le périphérique en y joignant une copie de l'original de la facture, qui fera office de preuve d'achat dans le cas de réparations sous garantie. Inscrivez lisiblement le numéro de suivi sur l'extérieur du paquet. Envoyez le périphérique, frais de port prépayés, à un centre de services sous garantie Garmin.

Achats dans le cadre d'enchères en ligne : les produits achetés au cours d'enchères en ligne ne peuvent faire l'objet de rabais ou d'autres offres spéciales proposés par la garantie de Garmin. Les confirmations de vente aux enchères en ligne ne sont pas acceptées dans le cadre d'une vérification de la garantie. Pour bénéficier d'un service sous garantie, l'original ou une copie de la facture dressée par le premier revendeur doit être présenté(e). Garmin ne procédera à aucun remplacement de composant manquant sur tout produit acheté dans le cadre d'enchères en ligne.

Achats internationaux : selon les pays, une garantie distincte peut être accordée par les distributeurs internationaux pour les périphériques achetés hors des Etats-Unis. Le cas échéant, cette garantie est fournie par le distributeur du pays d'achat et ledit distributeur prend en charge les services locaux nécessaires pour votre périphérique. Les garanties distributeur sont valides uniquement dans les zones de distribution visées. En cas de problème, les périphériques achetés aux Etats-Unis ou au Canada doivent être renvoyés aux ateliers de réparations Garmin du Royaume-Uni, des Etats-Unis, du Canada ou de Taïwan.

Garmin®, le logo Garmin et GDL® sont des marques commerciales de Garmin Ltd. ou de ses filiales, déposées aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Elles ne peuvent être utilisées sans l'autorisation expresse de Garmin.

NMEA 2000® est une marque déposée de la National Marine Electronics Association.

PowerMax™ est une marque commerciale de Digital Antenna, Inc.

Amphenol® est une marque déposée d'Amphenol Corporation.

Pour obtenir gratuitement les dernières mises à jour logicielles (à l'exclusion des données cartographiques) tout au long de la vie de vos produits Garmin, visitez le site Web de Garmin à l'adresse suivante : www.garmin.com.



© 2011 Garmin Ltd. ou ses filiales

Garmin International, Inc.
1200 East 151st Street, Olathe, Kansas 66062, USA

Garmin (Europe) Ltd.
Liberty House, Hounsdown Business Park, Southampton, Hampshire, SO40 9LR UK

Garmin Corporation
No. 68, Zhangshu 2nd Road, Xizhi Dist., New Taipei City, 221, Taiwan (R.O.C.)

www.garmin.com